

**LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2024
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK**

**MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF HAVELOCK
PROVINCE OF QUEBEC
REGULAR MEETING HELD ON JANUARY 8TH 2024**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal, lundi le 8 janvier 2024 à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville sise au 481 route 203 à Havelock QC, laquelle est enregistrée.

MINUTES of the regular meeting of the Municipal council on Monday, January 8th, 2024 at 07:30 p.m. at the Town Hall located at 481 route 203 Havelock QC, which meeting is recorded.

Sont présent(e)s à cette réunion à l'Hôtel de ville

The people below are present at this meeting at the Town hall

Mme Hélène Lavallée, conseillère/councillor n°1 – présidente d'assemblée
Mme Lori Sutton-Carroll, conseillère/councillor n°2;
M. Gregg Edwards, conseiller/councillor n° 3,
Mme Vivianne Bleau, conseillère/councillor n° 4;
M. Michael Allen, conseiller/councillor n° 5, arrive à 20h08;
M. Christopher Sherrington, conseiller/councillor n° 6.

Est absent de cette réunion/Is absent from this meeting :

M. Gerald Beaudoin, maire.

Est également présente à cette réunion à l'Hôtel de ville

Is also present, at this meeting at the Town Hall

Mylène Vincent, Directrice générale et greffière-trésorière / Director General and Clerk-Treasurer

1-VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19h30, Mme Hélène Lavallée, en l'absence du maire, prend le siège de présidente d'assemblée, étant nommée mairesse suppléante par la résolution no. 2023-12-345, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

1-VERIFICATION OF QUORUM AND OPENING OF MEETING

At 7:30 p.m., Mrs. Hélène Lavallée, in the absence of the mayor, took the seat of meeting chairperson, having been appointed acting mayor by resolution no. 2023-12-345, declared the meeting open after verification of quorum. All Council members acknowledge having received the notice of meeting.

2024-01-001

2-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du sujet suivant :

- **13A** : Hydro-Québec

ADOPTÉE

2-READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

It is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously carried by the councillors present

THAT the agenda be adopted with the addition of the following item:

- **13A** : Hydro-Québec

ADOPTED

PÉRIODE DE QUESTIONS/ QUESTION PERIOD

Les citoyens présents dans la salle sont invités à poser leur question/ Citizens present in the room are invited to ask their questions.

2024-01-002

3A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023

Il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3A-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE DECEMBER 4TH, 2023 - REGULAR MEETING

It is moved by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the regular meeting held on December 4th, 2023 be adopted as presented

ADOPTED

2024-01-003

3B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023 15H00

Il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 15h00 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3B-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE DECEMBER 11TH, 2023 – SPECIAL MEETING

It is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the special meeting held on December 11th, 2023 be adopted as presented

ADOPTED

2024-01-004

3C-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023 18H30 - BUDGET

Il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre à 18h30 - Budget soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3C-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE DECEMBER 19 2023 AT 06:30 P.M. BUDGET– SPECIAL MEETING

It is moved by Lori Sutton-Carroll

Seconded by Gregg Edwards
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the special meeting held on December 19th at 6:30 p.m., 2023 be adopted as presented

ADOPTED

2024-01-005

3D-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023 18H45

Il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 18h45 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3C-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE DECEMBER 19TH 2023 AT 06:45 P.M. – SPECIAL MEETING

It is moved by
Seconded by
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the regular meeting held on October 2nd, 2023 be adopted as presented

ADOPTED

2024-01-006

4- ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER EN DATE DU 8 JANVIER 2024

Mme Mylène Vincent, directrice générale et greffière-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 8 janvier 2024.

Total des comptes payés en date du 8 janvier 2024	128 931.84\$
Total de comptes à payer en date du 8 janvier 2024	55 486.38\$
Total des salaires du 5 décembre 2023 au 8 janvier 2024	24 192.21\$
Total	208 610.43\$

Conséquemment, il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER la liste présentée des comptes payés et à payer tel que décrit ici-bas et d'en autoriser le paiement, **QUE** la liste soit déposée aux archives.

ADOPTÉE

4-ADOPTION OF THE ACCOUNT PAID AND TO BE PAID–JANUARY 8TH , 2024

Mrs Mylène Vincent, director general and secretary-treasurer, depose the account payables report for November 6th, 2023

Total of paid accounts on January 8 th , 2024	128 931.84\$
Total of accounts to be paid on January 8 th , 2024	55 486.38\$
Total of the salaries from December 5 th , 2023 to January 8 th 2024	24 192.21\$
Total	208 610.43\$

Consequently, it is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously carried by the councillors

TO ADOPT the submitted list of accounts paid which will be filed in the archives **AND TO AUTHORIZE** its payment, **THAT** the list be deposited in the archives.

ADOPTED

2024-01-007

04.1 – REDDITION DES DÉPENSES DU COMITÉ AD HOC-IMPRESSION DU MÉMOIRE

ATTENDU QUE le comité ad hoc a déposé une demande de remboursement de dépenses pour des frais de papeterie;

ATTENDU QUE la résolution 2023-07-189 octroi un budget maximal de \$3000.00;

Pour ces motifs, il est proposé par Gregg Edwards

Appuyé par Lori Sutton-Carroll

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le remboursement de 600.00\$ en frais de papeterie au membre du Comité ad hoc.

ADOPTÉE

04B-AD HOC COMMITTEE EXPENSES - PRINTING OF MEMOIR

WHEREAS the ad hoc committee has submitted an expense claim for stationery;

WHEREAS resolution 2023-07-189 grants a maximum budget of \$3000.00;

Consequently, it is proposed by Gregg Edwards

Seconded by Lori Sutton-Carroll

And unanimously carried by the councillors present

TO APPROVE the reimbursement of \$600.00 in stationery expenses to the member of the Ad Hoc Committee.

ADOPTED

2024-01-008

04.2– DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE KILOMÉTRAGE – MEMBRE DU COMITÉ DE LA VOIRIE-INONDATIONS ET PLUIES ABONDANTES

ATTENDU QUE les membres du Comité de la voirie sont régulièrement sollicités pour effectuer des analyses terrain pour fournir des recommandations au Conseil municipal et à la direction générale;

ATTENDU QUE les membres utilisent leur véhicule personnel pour effectuer ces déplacements terrains;

ATTENDU QUE le conseil municipal a été informé que ces dépenses ne peuvent pas être remboursées pour les motifs suivants :

- Que ce genre de dépenses est couvert par l'allocation de dépenses qu'ils reçoivent mensuellement (*Loi sur le traitement des élus*);
- Que si c'était une dépense admissible au remboursement, elle devrait être autorisée d'avance par résolution du Conseil;

ATTENDU QUE le kilométrage effectué par le membre du Comité ont toujours été approuvés par l'entremise de l'adoption mensuelle des comptes à payer;

Pour ces motifs, il est proposé par Lori Sutton-Carroll

Appuyé par Christopher Sherrington

D'APPROUVER le remboursement du kilométrage de 140.08\$ à Gregg Edwards, pour les déplacements sur le territoire afin d'effectuer le suivi sur l'état des routes suite aux précipitations abondantes du 18 et 19 décembre 2023.

Vivianne Bleau demande le vote :

CONSEILLER	POUR	CONTRE
Lori Sutton-Carroll	X	
Gregg Edwards	X	
Vivianne Bleau		X
Michael Allen	X	
Christopher Sherrington	X	

Il est résolu à la majorité des conseillers présents

D'APPROUVER le remboursement du kilométrage de 140.08\$ à Gregg Edwards, pour les déplacements sur le territoire afin d'effectuer le suivi sur l'état des routes suite aux précipitations abondantes du 18 et 19 décembre 2023.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur Gerald Beaudoin, maire, applique son droit de veto sur cette résolution. Laquelle sera présentée à nouveau lors d'une séance subséquente.

04.2 – MILEAGE REIMBURSEMENT REQUEST - ROAD COMMITTEE MEMBER - FLOODING AND HEAVY RAINS

WHEREAS les membres du Comité de la voirie sont régulièrement sollicités pour effectuer des analyses terrain pour fournir des recommandations au Conseil municipal et à la direction générale;

WHEREAS les membres utilisent leur véhicule personnel pour effectuer ces déplacements terrains;

WHEREAS the Municipal Council has been informed that these expenses cannot be reimbursed for the following reasons:

- That this type of expense is covered by the expense allowance they receive monthly (Loi sur le traitement des élus);
- That if it were an expense eligible for reimbursement, it would have to be authorized in advance by Council resolution;

WHEREAS the mileage incurred by the Committee member has always been approved through the monthly adoption of accounts payable;

For these reasons, it was moved by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Christopher Sherrington

TO APPROVE the reimbursement of mileage in the amount of \$140.08 to Gregg Edwards, for travel on the territory to follow up on road conditions following the heavy rainfall of December 18 and 19, 2023.

Vivianne Bleau calls for a vote:

CONSEILLER	IN FAVOR	AGAINST
Lori Sutton-Carroll	X	
Gregg Edwards	X	
Vivianne Bleau		X
Michael Allen	X	
Christopher Sherrington	X	

Resolved by a majority of councillors present

TO APPROVE the reimbursement of mileage in the amount of \$140.08 to Gregg Edwards, for travel on the territory to follow up on road conditions following the heavy rains of December 18 and 19, 2023.

ADOPTED BY MAJORITY VOTE

Mayor Gerald Beaudoin exercises his right of veto on this resolution. The resolution will be presented again at a subsequent meeting.

2024-01-009

04.3– APPROBATION DU PAIEMENT DE LA FACTURE DE CRÊTE EXCAVATION INC.

ATTENDU QUE des travaux ont été effectués sur les camions de déneigement par Crête Excavation inc.;

ATTENDU QUE les travaux ont nécessité l'utilisation de quincaillerie pour la mécanique et du nécessaire de soudure;

ATTENDU QUE la facture no. 5404 datée du 16 décembre 2023 est d'un total de 567.89\$ taxes incluses

Pour ces motifs, il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Christopher Sherrington

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le paiement de la facture no.5404 datée du 16 décembre 2023 pour un total de 567.89\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

04C – APPROVAL OF PAYMENT OF INVOICE FROM CRÊTE EXCAVATION INC.

WHEREAS Crête Excavation Inc. performed work on the snow removal trucks;

WHEREAS the work required the use of mechanical hardware and welding kits;

WHEREAS invoice no. 5404 dated December 16, 2023, totals \$567.89, taxes included

For these reasons, it is proposed by Lori Sutton-Carroll

Seconded by Christopher Sherrington

And unanimously resolved by the councillors present

TO APPROVE the payment of invoice no.5404 dated December 16, 2023 for a total of \$567.89 taxes included.

ADOPTED

5A- RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA MRC DU 13 DÉCEMBRE 2023

Monsieur Gerald Beaudoin, maire, est absent.

5A – MINUTES OF THE DECEMBER MRC REGIONAL COUNCIL MEETING – DECEMBER 13, 2023

Mayor Gerald Beaudoin is absent.

5B- RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX À LA MRC DU 11 DÉCEMBRE 2023

Mme Mylène Vincent, directrice général et greffière-trésorière résume la rencontre du 11 décembre 2023.

5B- SUMMARY OF THE MRC GENERAL DIRECTORS' MEETING OF DECEMBER 11, 2023

Mylène Vincent, General Director and Clerk-Treasurer, summarizes the December 11, 2023 meeting.

05C –RÉPONSE DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LE DÉVERSEMENT DE CONTAMINANTS

Le conseil municipal est informé du refus du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

5C – RESPONSE TO THE REQUEST FOR REIMBURSEMENT FROM THE MINISTRY OF THE ENVIRONMENT CONCERNING THE CONTAMINANT SPILL

The municipal council has been informed of the refusal of the Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

2024-01-010

05D – ADHÉSION ANNUELLE À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite renouveler son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la FQM 2024 s'élève au coût de 1 484.00\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la directrice générale à effectuer le renouvellement de l'adhésion 2024 à la FQM **ET** d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

5D – ANNUAL MEMBERSHIP TO THE FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

WHEREAS Council wishes to renew its membership to the Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) for the year 2024;

WHEREAS membership in the FQM 2024 will cost \$1,484.00, taxes included;

It is proposed by Christopher Sherrington
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by the councillors present

TO AUTHORIZE the General Manager to renew the 2024 FQM membership **AND** to make the payment.

ADOPTED

2024-01-011

05E – ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNES DES MUNICIPALITÉS (FCM)

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) donne aux élus municipaux de nouveaux outils pour soutenir les collectivités et favoriser la relance partout au pays;

ATTENDU QUE la FCM offre plusieurs programmes dont le Fonds municipal vert, le Programme de gestions des actifs, etc.;

Par conséquent, il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Michael Allen
Et Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADHÉRER Fédération canadienne des municipalités pour la somme de 350.96\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

5E – MEMBERSHIP IN THE FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES (FCM)

WHEREAS the Federation of Canadian Municipalities (FCM) provides elected municipal officials with new tools to support communities and promote recovery across the country;

WHEREAS offers several programs including the Green Municipal Fund, the Asset Management Program, etc.;

It is proposed by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Michael Allen
And unanimously carried by the councillors present

TO JOIN the Federation of Canadian Municipalities in the amount of \$350.96, taxes included.

ADOPTED

2024-01-012

5F – AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE

En conséquence, il est proposé par Christopher Sherrington

Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE REPORTER ce sujet à une séance subséquente.

ADOPTÉE

5F – TOWN HALL LIGHTING UPGRADE

It is proposed by Christopher Sherrington
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by the councillors present

TO DEFER this item to a subsequent meeting.

ADOPTED

2024-01-013

05G-DEMANDE D'UN CIOTYEN POUR L'ACHAT DE BANCS

Il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Michael Allen
Et résolu à l'unanimité des conseillers

DE REPORTER le sujet à une séance subséquente.

ADOPTÉE

5G – REQUEST FROM A CIOTYEN FOR THE PURCHASE OF BENCHES

It is proposed by Vivianne Bleau
Seconded by Michael Allen
And unanimously carried by the councillors present

TO DEFER the matter to a subsequent meeting.

ADOPTED

6A – RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DU CANTON DE HEMMINGFORD

Aucun rapport n'a été soumis par le Hemmingford Canton.

6A – FILING OF THE REPORT FROM THE CANTON DE HEMMINGFORD FIRE SAFETY SERVICE FOR HAVELOCK

No report was submitted by Hemmingford Canton.

2024-01-014

6B – ENTENTE DE GESTION DES APPELS 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire octroyer le mandat de la gestion des appels 9-1-1 à l'intérieur de son territoire et de territoires ou de parties de territoires de toutes municipalités désignées par la Municipalité à CAUCA ;

Il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE MANDATER CAUCA pour répondre aux appels 9-1-1 ainsi que de désigner l'entreprise CAUCA comme étant le fournisseur de services 9-1-1 sur le territoire de la Municipalité;

D'AUTORISER Mylène Vincent, directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative à la gestion des appels 9-1-1 avec l'entreprise CAUCA, et ce, pour une durée de cinq (5) ans.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à CAUCA.

ADOPTÉE

6B – 9-1-1 CALL MANAGEMENT AGREEMENT

WHEREAS the Municipality wishes to grant CAUCA the mandate to manage 9-1-1 calls within its territory and territories or parts of territories of all municipalities designated by the Municipality;

Therefore, it is proposed by Vivianne Bleau
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously carried by the councillors present

TO MANDATE CAUCA to respond to 9-1-1 calls and to designate CAUCA as the provider of 9-1-1 services within the territory of the Municipality;
TO AUTHORIZE Mylène Vincent, Director General and Clerk-Treasurer, to sign, for and in the name of the Municipality, the 9-1-1 call management agreement with CAUCA, for a period of five (5) years.
TO TRANSMIT a copy of this resolution to CAUCA.

ADOPTED

2024-01-015

6C.1 – ACCIDENT DE VÉHICULE MOTEUR

ATTENDU QU'en vertu du règlement no.319 Feu toute catégorie, la municipalité peut facturer les frais de services incendie pour les accidents de véhicule moteur lorsque les personnes impliquées ne sont pas des contribuables du Canton de Havelock;

ATTENDU QUE les événements 40999-230101-007 et 40099-230407-008 sont sans réponse **ET QUE** les assureurs ont refusé le paiement pour l'événement 40099-230727-006

Par conséquent, il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE REMETTRE ces 3 dossiers à nos avocats pour recouvrer les frais impayés.

ADOPTÉE

6C.1 – MOTOR VEHICLE ACCIDENT

WHEREAS under by-law no.319 Fire any class, the Municipality may charge fire department fees for motor vehicle accidents when the persons involved are not taxpayers of the Township of Havelock;

WHEREAS events 40999-230101-007 and 40099-230407-008 are unanswered **AND THAT** insurers have refused payment for event 40099-230727-006;

Therefore, it is proposed by Christopher Sherrington
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by the councillors present

TO REFER these 3 files to our lawyers for recovery of unpaid costs.

ADOPTED

2024-01-016

6C.2 – ACCIDENT DE VÉHICULE MOTEUR – MANDAT À ME RINO SOUCY

Il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE MANDATER Me Rino Soucy pour recouvrer les frais des 3 dossiers d'accident de véhicule moteur suivant :

- 40999-230101-007
- 40099-230407-008
- 40099-230727-006

ADOPTÉE

6C.2 – MOTOR VEHICLE ACCIDENT - MANDATE TO ME RINO SOUCY

It is proposed by Vivianne Bleau
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously carried by the councillors present

TO MANDATE Mr. Rino Soucy to recover the costs of the following 3 motor vehicle accident files:

- 40999-230101-007
- 40099-230407-008
- 40099-230727-006

ADOPTED

8A - DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'URBANISTE POUR DÉCEMBRE 2023

Mme Vincent, directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport d'activités du service de l'urbanisme pour le mois de décembre 2023.

8A - FILING OF THE MONTHLY REPORT -URBANISTS – DECEMBER 2023

The Director General and Clerk-Treasurer, submits the planning department's activity report for the month of December 2023.

2024-01-017

08B- DOSSIER À LA COUR D'APPEL – 14 RUE MARIE-ROSE

ATTENDU QUE la juge Mandeville de la Cour d'appel a jugé que le jugement de première instance dans le dossier du 14 rue Marie-Rose était mal fondé, elle accueille la demande d'appel de la Municipalité et retourne le dossier devant la Cour municipale;

Il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE POURSUIVRE les démarches à la Cour municipale pour le dossier du 14 rue Marie-Rose **ET QUE** le conseil est favorable à ce que ce soit le même juge qui, soit Juge Dorais.

ADOPTÉE

08B- COURT OF APPEAL FILE - 14 RUE MARIE-ROSE

WHEREAS Judge Mandeville of the Court of Appeal has ruled that the trial judgment in the case of 14 rue Marie-Rose was ill-founded, she grants the Municipality's request to appeal and returns the case to the Municipal Court;

It is proposed by Christopher Sherrington
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously carried by the councillors present

TO CONTINUE the proceedings before the Municipal Court in the case of 14 rue Marie-Rose **AND THAT** Council is in favour of the same judge, Judge Dorais.

ADOPTED

2024-01-018

08C.1-DEMANDE DE LOTISSEMENT – 5 620 528

Il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Christopher Sherrington
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE MANDATER monsieur Beaudoin maire, Mme Vincent directrice générale et Mme Tran inspectrice à rencontrer le propriétaire du 5 620 528.

ADOPTÉE

08C- SUBDIVISION REQUEST - 5 620 528

It is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by the councillors present

TO AUTHORIZE Mayor Beaudoin, Mrs. Mylène Vincent, General Driecton and Inspector Tran to meet with the owner of lot 5 620 528.

ADOPTED

2024-01-019

08C.2-DEMANDE DE LOTISSEMENT – 5 620 528

Il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

DE TENIR une rencontre de travail avec le Conseil municipal, avant la rencontre avec le propriétaire du 5 620 528.

ADOPTÉE

08C.2- SUBDIVISION REQUEST - 5 620 528

It is moved by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously carried by the councillors present

TO HOLD a working meeting with the Municipal Council, prior to the meeting with the owner of 5 620 528.

ADOPTED

11A- CONCOURS DE COLORIAGE – TIRAGE

Le tirage au sort des 3 gagnants du concours de coloriage de Noel est effectué en séance. Félicitations aux gagnant et merci à ceux qui ont participé.

11A-COLORING CONTEST – DRAW

The draw for the 3 winners of the Christmas coloring contest is now in session. Congratulations to the winners and thank you to those who participated.

2024-01-020

12.1-DEMANDE DE CONTRIBUTION – AMBIOTERRA- JOUR DE LA TERRE

Il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Christopher Sherrington
DE NE PAS CONTRIBUER pour la demande de l’édition 2024.

Lori Sutton-Carroll demande le vote.

CONSEILLER	POUR	CONTRE
Lori Sutton-Carroll		X
Gregg Edwards		X
Vivianne Bleau	X	
Michael Allen		X
Christopher Sherrington	X	

Cette proposition est rejetée.

En conséquence, il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Christopher Sherrington
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D’OFFIR une contribution de 125.00\$ à Ambioterra dans le cadre de la demande de contribution pour le Jour de la terre 2024 et concertation en environnement.

ADOPTÉE

12.1-REQUEST FOR CONTRIBUTION - AMBIOTERRA - EARTH DAY

It is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Christopher Sherrington
NOT TO CONTRIBUTE for the 2024 edition.
Lori Sutton-Carroll requests a vote.

Councillors	IN FAVOR	AGAINST
Lori Sutton-Carroll		X
Gregg Edwards		X
Vivianne Bleau	X	
Michael Allen		X
Christopher Sherrington	X	

This proposal was rejected.

Consequently, it was moved by Gregg Edwards
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously resolved by the councillors present

TO OFFER a contribution of \$125.00 to Ambioterra in connection with the request for a contribution for Earth Day 2024 and environmental consultation.

ADOPTED

2024-01-021

12.2-APPUI AUX TECHNICIENS AMBULANCIERS PARAMÉDICS DE PARAXION SECTEUR HUNTINGDON

CONSIDÉRANT QU'à Huntingdon, le service ambulancier est assuré par une ambulance régulière de 7h à 17h et une deuxième ambulance qui est sur un horaire de faction aussi appelé 7/14;

CONSIDÉRANT QU'un horaire de faction signifie que les paramédics sont en service 24 heures sur 24 pour une période consécutive de 7 jours et qu'ils doivent être disponibles à leur domicile en attendant les appels d'urgence, et ce, ce jour et nuit;

CONSIDÉRANT QUE les délais occasionnés par l'horaire de faction sont néfastes pour une population desservie par un service ambulancier du fait que le paramédic attend chez lui que l'appel lui soit attribué, se met en direction de la caserne afin de prendre place à bord de l'ambulance en compagnie de son partenaire de travail et finalement, se mettre en route vers la destination de l'appel, et ce, en tenant compte des condition routières;

CONSIDÉRANT QUE ce type d'horaire n'est plus adapté pour la réalité du système préhospitalier de notre région, incluant les complications de cette réalité qui affectent directement le service à la population;

CONSIDÉRANT QU' Huntingdon est le dernier secteur en Montérégie à être desservi par un horaire de faction.

Il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'APPUYER la Ville de Huntingdon dans sa demande d'abolition de l'horaire de faction du service ambulancier de Huntingdon de façon permanente afin d'améliorer le service à la population.

ADOPTÉE

12.2- SUPPORT FOR PARAXION AMBULANCE TECHNICIANS IN THE HUNTINGDON SECTOR

WHEREAS in Huntingdon, ambulance service is provided by a regular ambulance from 7 a.m. to 5 p.m. and a second ambulance on a duty schedule, also known as 7/14;

WHEREAS a duty schedule means that paramedics are on duty 24 hours a day for a consecutive period of 7 days, and that they must be available at home while awaiting emergency calls, day and night;

WHEREAS the delays caused by the on-duty schedule are detrimental to the population served by an ambulance service, since the paramedic waits at home for the call to be assigned to him or her, then heads for the fire station to board the ambulance with his or her work partner, and finally sets off for the call destination, taking into account road conditions;

WHEREAS this type of schedule is no longer adapted to the reality of the pre-hospital system in our region, including the complications of this reality which directly affect service to the population;

WHEREAS Huntingdon is the last sector in Montérégie to be served by a shift schedule;

It is moved by Gregg Edwards

Seconded by Vivianne Bleau

And unanimously carried by the councillors present

TO SUPPORT the Ville de Huntingdon in its request to abolish the Huntingdon ambulance service shift schedule on a permanent basis in order to improve service to the population.

ADOPTED

MENTION À PARAXION SECTEUR HUNTINGDON

Le conseil municipal remercie les paramédics de Paraxion de Huntingdon pour leur implication et générosité dans le cadre de la collecte des denrées pour les paniers de Noël pour la saison 2023.

MENTION TO PARAXION SECTOR HUNTINGDON

The municipal council would like to thank the Paraxion paramedics of Huntingdon for their involvement and generosity in the collection of foodstuffs for the Christmas baskets for the 2023 season.

2024-01-022

12.3-RÉSOLUTION D'APPUI-DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU CANADA ET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LA RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE DES PIPELINES TERRESTRES POUR CHANGER LA DÉFINITION D'UN INCIDENT DE PIPELINE EN ABAISSANT LE SEUIL DE SON NIVEAU ACTUEL DE 1 500 LITRES À 208 LITRES ET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES AFIN D'OBLIGER LES PIPELINIÈRE À DIVULGER LES FUITES DE PRODUITS PÉTROLIERS DE 25 LITRES ET PLUS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande d'appui reçue de la Table de concertation de la Montérégie via la résolution 1144-11-2023;

CONSIDÉRANT QUE Santé Canada définit un 'grand déversement de pétrole brut' comme ayant plus de 208 litres;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres définit un « incident » qui doit être rapporté à la Régie de l'énergie du Canada comme une fuite de pipeline de plus de 1 500 litres (1.5 m³);

CONSIDÉRANT QUE ces documents recommandent l'évacuation dans un rayon de 300 mètres lors d'un grand déversement à cause du risque d'incendie, mais qu'il n'y a aucune obligation de révéler les fuites de 208 à 1 500 litres;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement québécois s'appuie sur la Loi fédérale qui oblige les pipelines à révéler uniquement les fuites de plus de 1 500 litres;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec ne sont pas informées et ne connaissent pas l'ampleur de la majorité des fuites de pipelines qui se produisent sur leur territoire ni les quantités précises d'hydrocarbure répandues;

CONSIDÉRANT QUE lors d'un événement, il y a aussi un risque d'intoxication puisque le pétrole brut contient du sulfure d'hydrogène et de 0.5 à 3%

d'hydrocarbures volatils toxiques soit le BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène);

CONSIDÉRANT les nombreux problèmes de santé que peut engendrer un déversement sur la population;

CONSIDÉRANT QUE quotidiennement des dizaines de millions de litres de pétrole circulent dans des pipelines au Québec;

CONSIDÉRANT QUE cinq pipelines majeurs traversent le territoire de la MRC Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QU'un total de douze pipelines traversent plusieurs territoires de la région administrative de la Montérégie;

En conséquence, il est proposé par Gregg Edwards

Appuyé par Lori Sutton-Carroll

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'ENVOYER la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ), à la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) afin que ces dernières fassent les représentations nécessaires afin de demander que :

- Le gouvernement du Canada modifie le Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres pour changer la définition d'un incident de pipeline en abaissant le seuil de son niveau actuel de 1 500 litres à 208 litres, tel que dicté dans les documents de référence;
- Le gouvernement du Québec de modifier le Règlement sur les matières dangereuses afin d'obliger les pipeliniers à divulguer les fuites de produits pétroliers de 25 litres et plus au gouvernement du Québec et aux municipalités concernées;

D'ENVOYER une copie de la résolution à M. Jonathan Wilkinson, ministre des Ressources naturelles du Canada, M. Steven Guilbault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, à M. Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé, à madame Gitane De Silva, présidente directrice-générale de la Régie de l'Énergie du Canada, à M. Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à Mme Maïté Blanchette-Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, à M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux et à Mme Suzanne Roy, ministre de la Montérégie.

D'ENVOYER également une copie de la résolution à Mme Carole DeBellefeuille, Députée de Salaberry-Suroît et à Mme Carole Mallette, Députée Circonscription de Huntingdon.

ADOPTÉE

Cette résolution est disponible uniquement en français./ This resolution is available only in French.

2024-01-023

12.8-EMPLOI ÉTÉ CANADA

Il est proposé par Lori Sutton-Carroll

Appuyé par Christopher Sherrington

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE NE PAS ALLER de l'avant dans ce projet.

ADOPTÉE

12.8-CANADA SUMMER EMPLOYMENT

It is moved by Lori Sutton-Carroll

Seconded by Christopher Sherrington

And unanimously carried by the councillors present

NOT TO PROCEED with this project.

ADOPTED

2024-01-024

13-HYDRO-QUÉBEC

Il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACHEMINER une lettre à Hydro-Québec pour faire une demande de surveillance des branches d'arbres potentiellement nuisible pour leurs installations sur le chemin Covey Hill entre l'intersection de la route 203 jusqu'au 218, sur la montée Stevenson, la rue Laberge et la rue Poissant, et l'ensemble du territoire.

ADOPTÉE

13-HYDRO-QUÉBEC

It is moved by Gregg Edwards
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously carried by the councillors present

TO SEND a letter to Hydro-Québec requesting the monitoring of tree branches potentially harmful to their installations on chemin Covey Hill between the intersection of route 203 and 218, on montée Stevenson, rue Laberge and rue Poissant, and the entire territory.

ADOPTED

14- PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD

Aucun citoyen présent dans la salle. / No citizen present in the Hall.

2024-01-025

15-FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Christopher Sherrington
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 21h17.

ADOPTÉE

15-CLOSURE OF THE MEETING

It is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by the councillors present

That the meeting be adjourned at 09:17 p.m.

ADOPTED

Hélène Lavallée
Mairesse suppléante
Mayor

Mylène Vincent
Directrice générale greffière-trésorière
Director General and Clerk-treasurer

Gerald Beaudoin
Maire
Mayor

Je, Gerald Beaudoin, de la Municipalité du Canton de Havelock, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro 2024-01-008 pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal

****En cas de contradiction entre la version française et la version anglaise du présent document, la version française prévaut. In the event of contradiction between the French and English version of this document, the French version prevails ****